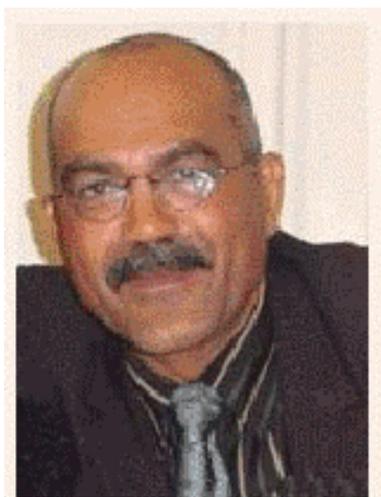


<http://ugtg.org/spip.php?article856>



Enquête : Et si en réalité Alain Lesueur nous avait tous bernés ?

- Dossier spécial LKP - Parti-pris-&-cris... -



Date de mise en lignelundi 13 avril 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

« Comment le peuple guadeloupéen a-t-il pu passer à côté d'un tel génie ? On comprend aujourd'hui pourquoi tout ce qui sent peuple l'indispose ? Alain Lesueur ou le Bernard Hayot de la pensée ! Ô grand « énarque » du grand-cul-de-sac, la patrie non reconnaissante ! Quand on a passé sa vie à n'être que plumitif à 7 mag et de gens « plus cons » que soi (mairie des abymes, mairie de ste-rose), on doit en vouloir à la terre entière... Lui qui ne rêvait que des colonnes du Monde et des jardins de l'Elysée, « ce pays de merde » l'oblige à contempler tous les matins des champs de canne.. » - W.S.

" Connait-on vraiment Alain Lesueur ? "

Pour mémoire, « l'énarque » Alain Lesueur, tentait - dans un texte intitulé "Et si le LKP s'était fourvoyé" - une critique en règle du mouvement social et de la grève générale des mois de janvier, février & mars 2009. En soi, une initiative plus que louable, salutaire.

La lecture de cette "analyse" a donc suscité de nombreuses réactions, dont l'une a été publiée par notre site internet [ICI](#). Nous n'y reviendrons pas.

Un autre lecteur s'est intéressé lui, non pas au contenu du propos de notre bougre d'énarque, mais à la posture passée et présente d'un homme dont l'autorité et la légitimité intellectuelle ainsi que politique seraient, s'il faut l'en croire, fondées sur le fait qu'il est membre de l'énarchie.

Ainsi, d'abord, n'hésita-t-il pas à précéder la signature de son article d'un bien prétentieux : " **Enarque**, mais Guadeloupéen, donc chômeur "...

De même notre homme se plait depuis tantôt à plastronner et à pontifier sur des sujets divers... : éditoriaux, analyses, chroniques... où, à l'instar d'un Bernard Hayot, il nous renvoie, nous autres béotiens et nèg bwa, à nos « chères études par de souveraines et altières leçons de marketing et de communication politique » :

- ▶ *Quel autre candidat a écrit un ouvrage de 300 pages sur un événement politique majeur de la Guadeloupe. Avec « L'Assemblée cyclonique », Alain LESUEUR a réalisé la meilleure analyse connue sur le référendum du 7 décembre 2003, qu'il a publiée dès février 2004.* - In, Alain Lesueur - Mes Atouts - Janvier 2008
- ▶ *Depuis 20 ans, Alain LESUEUR publie dans la Magazine 7 MAG, des analyses qui font autorité, sur tous les aspects de la vie guadeloupéenne : politique, économie, social, culture, sport, etc.* - Idem

Enfin, **en janvier et février 2008**, dans ce même dépliant publicitaire distribué durant la dernière campagne des municipales de sainte-rose nostwòm présentait ainsi ses autres "Atouts" :

- ▶ **A l'ENA, en 1992**, il a adressé un rapport sur l'intercommunalité au maire Daniel JEAN. - Opus précité
- ▶ *Alain LESUEUR a passé avec succès deux concours d'entrée dans des grandes écoles : le Centre national d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale, en 1980 et l'Ecole Nationale d'Administration, en 1991.* Il a suivi 18 mois de formation dans le premier cas et **26 mois à l'ENA**, soit près de 4 années d'études dans des écoles d'application, ouvertes à des personnes ayant déjà au départ le **niveau Bac + 5, soit Bac + 9** à la sortie.

Bref, il y est fait mention - avec une insistance trop lourde pour ne pas éveiller la curiosité - du fait que notre bonhomme appartiendrait à la noblesse d'Etat... Ce qui l'autoriserait depuis des années à mépriser aussi bien le bon

peuple, que les universitaires "locaux" dépourvus de titres d'excellence, sans oublier les autres plumitifs avec qui il est contraint de partager les maigres pages du Sept Mag.

Intrigué, un lecteur attentif nous a donc adressé le document qui suit :

JORF n°279 du 2 décembre 1994

DECRET

Décret du 25 novembre 1994 portant radiation (administrateurs civils)

NOR : PRMG9470506D

Par décret du Président de la République en date du 25 novembre 1994,

M.

Lesueur (Alain), administrateur civil, est radié du corps des administrateurs civils à compter du 22 juin 1994.

Essai d'analyse Lesueurienne :

Le document téléchargeable en bas de page ou consultable directement sur le site officiel [Légifrance](#), est donc un décret pris **le 25 novembre 1994** par le Président de la République en personne - un François Mitterrand lassé de se débattre avec la maladie qui le rongeaient par trop - pour **radier Lesueur (Alain)**, administrateur civil, du corps des administrateurs civils **à compter du 22 juin 1994** [\[1\]](#) !

Ce type de décision, intervenant par décret présidentiel n'est certes ni courant ni banal. Mais pour autant il n'a rien de *très, très* exceptionnel. Il est procédé bon an mal an à une ou deux radiations de ce type...

Sauf qu'ici elle présente un caractère *très très* rétroactif (décision datant du **25 novembre 1994**, mais s'appliquant à compter du **22 juin 1994**...

Sauf, aussi paradoxal que cela puisse paraître, que la mesure intervient également *très très* tôt. **Explications...** puisées dans ses deux brochures commerciales : la première en ligne [ICI](#) ; la seconde qu'il distribuait généreusement début 2008...

Notre homme nous fournit deux précieuses indications. D'abord : « **A l'ENA, en 1992** » ; ensuite : « Alain LESUEUR a passé avec succès deux concours d'entrée dans des grandes écoles : le Centre national d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale, en 1980 et **l'Ecole Nationale d'Administration, en 1991**. Il a suivi 18 mois de formation dans le premier cas et **26 mois à l'ENA** ». - Op.

Traduction : ayant réussi en 1991 au concours d'entrée, Alain Lesueur intègre l'ENA en décembre de la même année ou en janvier 1992 - [promotion Antoine de Saint-Exupéry](#) - pour y suivre un cursus de **27 mois**. Ce qui nous renvoie à mars ou avril 1994.

Et trois mois après, la fatale découverte ou la survenance malencontreuse d'un fait aurait provoqué le déclenchement d'une procédure de radiation de la liste des administrateurs civils [2]...

Questions à un énarque déçu :

I - Alain Lesueur qui n'a jamais fait mystère de sa proximité avec [Jean Pierre Soisson](#) - lequel l'avait pris par sympathie - consentirait-il à nous aider à faire la pleine lumière sur une question qui fait depuis longtemps débat : dans quelles conditions, à quel titre ([concours externe, deuxième ou troisième concours](#)), et dans quel environnement a-t-il intégré L'ENA ?

II - L'usage et les codes voudraient que seuls les candidats ayant réussi au concours externe puissent *proclamer urbi et orbi* cette qualité... Le sait-il ? Qu'en pense-t-il ?

III - Doit-on décemment continuer à se *proclamer urbi et orbi* énarque, une fois radié du corps auquel le cursus vous ouvrirait droit ?

IV - Et puisqu'il entend diriger les destinées de la ville de Sainte-rose et semble nourrir des espoirs plus grands, consentirait-il à faire preuve de transparence à l'égard de ses concitoyens et électeurs en expliquant *urbi et orbi* les raisons ayant provoqué cette radiation ? Peut-être avait-il simplement sollicité cette décision pour que l'Argentine puisse bénéficier de son incomparable génie ?

V - Est-il, oui ou non, énarque ? Si oui, comment expliquer qu'il soit toujours dans l'incapacité de retrouver un emploi dans la fonction publique d'Etat ? Si oui, pourquoi tant tarder à demander sa réintégration au corps des administrateurs civils ; et, en conséquence, une affectation y correspondant ?

VI - Il est souvent fait reproche aux énarques de leur fâcheuse tendance au [pantouflage](#). Pourquoi lui, au chômage, n'a-t-il jamais pensé à aller au sein par exemple du groupe GBH, de l'ami Hayot ? [3]

VII - Cette image - certes improbable, mais bien réelle - d'un crève la faim pris d'admiration pour les supposées *leçons* administrées par la caste de békés esclavagistes aux Guadeloupéens mobilisés autour du LKP... lui sied-elle ?

Oui, Alain Lesueur pouvait difficilement tomber plus bas. Mais gageons qu'ayant finalement atteint le fond, il continuera pourtant à creuser cette fange qui le nourrit...

Ibuka,
Lundi 13 avril 2009

| Lire : Episode 1 : [Et si Alain Lesueur s'était une nouvelle fois fourvoyé ?!](#)

[1] Il n'existe que trois voies possibles de départ du corps des administrateurs civils : la radiation, la retraite et la démission

Enquête : Et si en réalité Alain Lesueur nous avait tous bernés ?

[2] Au terme des 27 mois d'études, un « examen » intervient qui détermine le classement de sortie des élèves de la promotion. Le rang de sortie permettant ensuite aux « meilleurs » de choisir en priorité leur affectation dans les différents corps de l'administration. Au bas de cette [échelle contestée](#) de l'intérieur comme de l'extérieur, le corps des administrateurs civils...

[3] Pour mémoire notre chômeur narcissique, passablement enivré par sa trouvaille, assurait aux lecteurs de Sept Mag que Bernard Hayot avait administré une " une [souveraine] leçon de GJDB (Gwan Jan Dè Béké) au LKP " en le renvoyant à ses « chères études par une leçon de marketing et de communication commerciale ».